

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du lundi 5 mars 2018

COMPTE RENDU

Etaient présents : Eric BOUILLERET, Gérard CANTOU, Hélène DELAPLACE, Christian DULUCQ, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Michel MALGAT, Françoise NEGRE, Jean-Pierre RABBE, Anne-Marie RABBE, Anne-Marie SAUBUSSE, Aline VENDROUX, Janine WYSS.

Etaient excusés : Dominique MALAVAL, Annie SUKIENIK

Ouverture de la séance à 18 H 15

. ORGANISATION

- Point sur la fête du Club

De l'avis général la fête a été cette année encore une réussite au niveau de la participation et de l'ambiance mais également au niveau financier (le bilan fait ressortir un bénéfice de 70 €).

Bertrand remercie l'ensemble de l'équipe pour son investissement.

- Préparation du festival

Bertrand précise que Françoise et lui-même seront absents la semaine qui précèdera le festival et nous précise le déroulé de la préparation.

- Les inscriptions pourront se faire soit sur internet sur le site de la FFB rubrique « compétitions », soit sur la liste qui sera affichée à cet effet au Club, soit par mail (reste à définir le destinataire) .

-Au préalable, un fichier d'« inscription » sera ouvert sur le site FFB par Bertrand

- Le 1er mai étant un mardi, la liste sera remise à Daniel DANIAUD dès le vendredi soir pour qu'il assure la gestion des bridges mates (prévision 160 participants, il inscrira éventuellement les retardataires)

- Janine informera le traiteur de l'avancée des inscriptions, notamment pour les verres à louer.

- Le muguet sera commandé par Bertrand, il suffira d'aller le chercher le matin, (Bertrand ou Gérard)
- Gérard et Bertrand s'occuperont du vin pour les lots le jeudi 15 mars. Quant au vin pour la soirée, nous servirons celui approvisionné par Gérard (prévoir 4 limonadiers 2 Gérard, 1 Janine, 1 Bertrand)
- Gérard se charge de réaliser :
 - une affiche (pour le Club de Mérignac, le Comité et également pour les grand Clubs de la région),
 - la liste d'inscriptions à afficher au Club,
 - (et on éditera plus tard les enveloppes spécifiques pour les tables)
- Jean-Pierre préparera les donnes (Après nouvel échange avec Bertrand, il s'avère que cette tâche est habituellement intégrée dans la prestation confiée à D.DANIAUD)
- La participation est de 28 €
- Il y aura également lieu de faire une annonce pour préciser qu'il n'y aura pas de tournoi de régularité le mardi 1^{er} mai (Gérard prépare l'affiche)

- Structuration et homologation de l'école de bridge

Bertrand nous informe que Justine RABBE a été brillamment reçue à l'examen de Maître Assistant. Le Club va ainsi pouvoir créer une Ecole de Bridge Labellisée dont la directrice sera Anne-Marie RABBE

Une demande officielle va être adressée à Hervé LAGREE (en affichant nos ambitions) pour la faire labelliser.

. GESTION

- Gestion des encaissements

. Annie a désormais une caisse qui ferme à clé (une clé lui a été remise et Bertrand en garde une) pour faire les encaissements des tickets

Les remises et les encaissements à la banque seront faits soit par Bertrand soit par Gérard (la dernière opération a été faite la semaine dernière, un fond de caisse de 220 €a été conservé)

. Bertrand envisage la possibilité à moyen terme d'externaliser la vente de tickets vers le bar (ce qui représenterait également un avantage pour le remplaçant de Daniel)

. Une autre possibilité est également évoquée, à savoir l'acquisition d'un Terminal de Paiement Electronique (EPT), l'avantage est il n'y a pas

d'obligation d'avoir une ligne téléphonique dédiée. (Coût 25/30 € par mois en location). Cette décision est pour le moment reportée dans l'attente des dispositions qui pourront être prises avec le bar.

- **Achat d'enveloppes pré-imprimées et de cartes codées**

. Bertrand nous informe qu'il a fait une commande d'enveloppes pré-imprimées avec logo, en effet il a fait le constat que pour un an de consommation le prix de revient était moins cher.

. Par ailleurs Bertrand s'est renseigné sur la fourniture des cartes codées, actuellement le prix pour 200 jeux est de 390 € en revanche nous aurions la possibilité de nous en procurer au prix de 200 € les 200 jeux . Ce qui nécessite l'acquisition d'une nouvelle machine qui devrait être amortie sur 5 ans. Il y a donc lieu d'y réfléchir.

Néanmoins il semble nécessaire de se procurer rapidement 200 jeux aux conditions actuelles.

. **QUESTIONS DIVERSES**

Commentaire de Bertrand : la participation actuelle est identique à celle de l'an dernier à date, malgré la diminution du nombre d'adhérents.

Jean-Pierre nous informe qu'il a été formé à la manipulation des extincteurs, à cette occasion il a appris que l'on devait procéder à un essai d'évacuation des locaux, il propose de faire cet essai un mardi après-midi.

Bertrand souhaite que, si cet essai doit avoir lieu, il doit être préparé, avec un plan écrit et validé par le Comité et le Club.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 30
